

Une rentrée catastrophique pour les AESH : signatures forcées et salaires impayés



Fin septembre, plusieurs dizaines d'AESH de Seine-Saint-Denis n'ont perçu aucun salaire et ont appris que leur dossier avait été transféré à Pôle Emploi par leur lycée gestionnaire. La raison ? Leur passage en CDI n'avait pas été communiqué par la Direction Académique de l'Education Nationale au lycée gérant leur contrat.

La CGT Educ'Action 93 dénonce le traitement indigne et méprisant infligé aux AESH sur le département, dans la lignée d'une politique gouvernementale sexiste et d'une grande violence à l'égard de ces travailleuses. Alors qu'elles restent les personnes sous contrat les moins rémunérées du monde du travail, percevant moins de 900€/mois, des centaines d'entre elles n'ont pas touché leur salaire en septembre.

Alors que les AESH de notre département se sont vues, début septembre, intimer l'ordre de venir signer à la DSDEN des CDI pour celles étant en CDD depuis 3 ans, des centaines d'entre elles se trouvent aujourd'hui en situation de détresse. La DSDEN a fait signer ces CDI sur place sans respecter leur droit à 7 jours de réflexion. **On les a menacées de voir leur salaire interrompu et leur contrat non-renouvelé** en cas de refus sur le champ.

Mais fin septembre, alors que ce mois de rentrée est difficile pour toutes et tous financièrement, **plusieurs centaines d'entre elles n'ont pas reçu de salaire !** Toutes les AESH dont le dossier était géré par le lycée mutualisateur de Gagny lorsqu'elles étaient en CDD n'ont pas vu leur dossier être transmis à la DSDEN. Pour preuve, le lycée mutualisateur a envoyé à Pôle Emploi une attestation de démission pour ces AESH. Elles se retrouvent maintenant à devoir renvoyer l'entièreté de leur dossier administratif elles-mêmes à leur nouvel employeur. Nous réclamons que toutes les AESH soient gérées à la DSDEN, en mettant fin à la gestion par le lycée de Gagny qui les rémunère sur le budget des fournitures...

Cette rentrée catastrophique est la conséquence de la gestion inique des ressources humaines dans l'Education nationale et en particulier dans le 93. On a forcé les AESH à signer des contrats alors même qu'elles n'avaient pas de gestionnaire attribué jusqu'à fin septembre. Cela constitue une **violence institutionnelle et sociale de plus sur les AESH**, maltraitées et privées d'un salaire nécessaire pour vivre.

Suite à la mobilisation du 3 octobre, une délégation a été reçue au ministère pour demander un vrai statut et un vrai salaire pour ce métier : pour l'instant, on nous oppose le silence alors que la situation est urgente.